

RÉSOLUTION N° 444

CADRE STRATÉGIQUE DE L’IICA

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L’AGRICULTURE, à sa Quinzième Réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/JIA/Doc.327(09) « Projet de Cadre Stratégique 2010-2020 »,

CONSIDÉRANT :

Que le Comité exécutif à sa Vingt-huitième Réunion ordinaire, par la résolution n° 490, a approuvé le rapport de la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion;

Que ledit rapport contient le rapport de la Commission d’orientation et la proposition concernant la suite à donner à l’évaluation des compétences techniques de l’IICA;

Que la Commission d’orientation recommande dans son rapport que soient élaborés un cadre stratégique et un plan stratégique de l’IICA pour la période 2010-2020, dans le cadre d’une stratégie globale visant à faire en sorte que l’Institut se repositionne, ce qui lui permettra de faire face aux demandes de coopération technique des États membres et de résoudre plusieurs problèmes structurels qui se sont accumulés;

Que le projet de cadre stratégique doit prendre en compte aussi bien les nouveaux facteurs et défis émergents susceptibles de toucher l’agriculture et le milieu rural, le rôle des institutions et d’autres groupes d’acteurs clés dans les champs d’action qui font leur apparition et à venir, ainsi que le rôle de l’Institut en tant qu’organisme intergouvernemental doté d’un mandat continental;

Qu’un avant-projet de cadre stratégique élaboré par la Commission d’orientation et l’IICA, avec le concours d’un consultant et du groupe d’experts, a été amplement débattu et analysé; et

Que, par la résolution 499, le Comité Exécutif a demandé à la Commission d’orientation et au Directeur général d’apporter des modifications au projet de cadre stratégique afin d’y incorporer les points de vue, les observations et les suggestions exprimés au sein de la Commission d’orientation et de soumettre ce projet revu et corrigé à la considération du Conseil interaméricain de l’agriculture, document qui a été élaboré et fait partie des documents de travail de la Quinzième réunion ordinaire du Conseil,

DÉCIDE :

1. De féliciter les membres de la Commission d'orientation et le personnel technique de l'IICA pour le travail réalisé dans l'élaboration du cadre stratégique 2010-2020 de l'IICA.
2. D'approuver le Cadre Stratégique 2010-2020 de l'IICA.
3. De demander au Directeur général qui vient d'être élu d'utiliser le Cadre stratégique 2010-2020 de l'IICA en tant que document d'orientation pour la préparation du Plan stratégique 2010-2020 de l'IICA, comme l'a proposé la CCSQG et l'a approuvé la résolution 490.